

# DOSSIER DE PRESSE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VAUCLUSE



## Cérémonie de signature

### CONVENTION DE PARTENARIAT

**Chambre d'Agriculture de Vaucluse**

&

**Société du Canal de Provence**

**Mercredi 6 juillet 2022 à 15h45**

au Château de la Tour d'Aigues (84 240)

## CONTACTS PRESSE

Camille COULANGE : [camille.coulange@vaucluse.chambagri.fr](mailto:camille.coulange@vaucluse.chambagri.fr) - 06 07 49 59 95

Julien BONNOT : [julien.bonnot@canal-de-provence.com](mailto:julien.bonnot@canal-de-provence.com) - 06 38 43 17 02

[chambre-agriculture84.fr](http://chambre-agriculture84.fr) / [canaldeprovence.com](http://canaldeprovence.com)



#agriculture84 / #SCP

# SOMMAIRE

CONTEXTE..... p1

UNE COLLABORATION DE LONGUE DATE  
EN FAVEUR DU MONDE AGRICOLE ..... p2

L'IRRIGATION ET L'EVOLUTION DES  
PRATIQUES AGRICOLES COMME  
REPONSES D'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE..... p3

LE PROGRAMME D'AMENAGEMENT  
ET D'INVESTISSEMENT DU VAUCLUSE.....p4

EN SAVOIR PLUS SUR LA SCP ET  
LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DU VAUCLUSE.....p5-6

**Cérémonie de signature**

CONVENTION DE PARTENARIAT



---

## CONTEXTE

La **Société du Canal de Provence** et la **Chambre d'Agriculture de Vaucluse** formalisent leur partenariat et confirment leurs engagements mutuels.

En signant une **convention cadre de partenariat**, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et la SCP réaffirment leur forte mobilisation en faveur de la **préservation et de la mise en valeur des terres agricoles provençales**. La présente convention s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du contrat d'objectifs de la concession régionale du Canal de Provence, sur la période **2022-2027**.

Elles associent étroitement les deux **groupements de développement agricole** du **Sud Luberon** et **d'Apt Vallée du Calavon** aux activités communes, pour être au plus près des préoccupations et des besoins des agriculteurs directement concernés par les actions de la convention.



HOCQUEL Alain - Vaucluse Provence

---

# UNE COLLABORATION DE LONGUE DATE EN FAVEUR DU MONDE AGRICOLE

Les deux parties prenantes de la convention entretiennent, depuis la création de la SCP, des liens forts et elles confirment aujourd’hui leur volonté de s’inscrire durablement dans cette dynamique.

Elles œuvrent ensemble autour de nombreux enjeux :

- **Des aménagements hydro-agricoles** pour permettre l’accès à l’irrigation sous pression, pour le développement de la concession régionale ou en appui aux autres maîtres d’ouvrages d’aménagements notamment pour la **modernisation des infrastructures et les économies d’eau** ;
- **Le développement de l’agriculture et l’accompagnement de la profession agricole** (conseils, formations, expérimentations) ;
- **La protection du foncier agricole**, l’appui aux collectivités pour l’élaboration et la mise en place de **Zones Agricoles Protégées**.

La mise en œuvre de la convention cadre de partenariat va ainsi permettre de maintenir et de favoriser le développement de nouvelles **synergies**, de mutualiser les **expertises**, connaissances et données mais aussi de valoriser les complémentarités de chacune des parties et ceci, au service de la profession agricole et des territoires ruraux. Cette synergie entre les deux structures prend d’ailleurs d’autant plus de sens dans un contexte global de **réchauffement climatique** et de la nécessaire **adaptation** des territoires pour y faire face.

---

# L'IRRIGATION ET L'EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES COMME REPONSES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'irrigation et ses services associés deviennent une condition de plus en plus indispensable au maintien sur le territoire d'une agriculture viable et résiliente, y compris pour des cultures méditerranéennes traditionnellement cultivées au sec, telles que la **vigne** ou l'**olivier**, mais aussi pour la relance des filières comme l'**amande**, la **pistache**, les **plantes à parfum**...

L'évolution des conditions agroéconomiques et des **pratiques agronomiques** associées, comme l'**agroécologie**, nécessite en outre de la recherche et du développement, de l'**expérimentation**, de la diffusion de connaissances et la mise en place de nouveaux outils tels que ceux de l'agriculture connectée ou **Agritech**.

Pour les différentes filières, la nécessaire adaptation au changement climatique implique donc le développement d'une **irrigation de précision**, **connectée** et de **résilience** ainsi que l'accompagnement des agriculteurs.

La mise en oeuvre de la convention se traduira par un ensemble de **mesures concrètes en faveur de l'agriculture du Vaucluse** : instance de suivi des actions initiées, définition d'expérimentations et de sites pilotes, actions croisées de formation, de communication et d'échanges de bonnes pratiques...

---

# LE PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU VAUCLUSE

La concession régionale « **Canal de Provence** » de la **Région Sud PACA** s'étend dans le Vaucluse sur le secteur du **Sud Luberon** et dans la **vallée du Calavon**, avec **20 000 ha** d'aires d'influence irrigables sur ce secteur.

Le programme ambitieux d'aménagement et d'investissement de la SCP, de **5000 ha supplémentaire**, soutenu par la **Région** et par le **Département de Vaucluse**, a été élaboré pour compléter l'accès à l'eau des territoires agricoles desservables.

L'objectif est de fournir à ces territoires agricoles un outil majeur d'**adaptation au changement climatique** et de **résilience**.

La SCP et la Chambre d'Agriculture ont souhaité que la profession agricole prenne une part active dans la mise en oeuvre de ce programme et dans l'accompagnement des projets, pour mobiliser les acteurs du territoire, réaliser les études préparatoires ou préserver le foncier agricole irrigué. Les groupements de développement agricoles seront pour cela un maillon important de la chaîne.

---

# EN SAVOIR PLUS SUR LA SCP ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAUCLUSE

## La Chambre d'agriculture de Vaucluse :

La Chambre d'agriculture de Vaucluse accompagne l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural du territoire (exploitants, propriétaires, salariés, groupements professionnels).

Evoluant au sein d'un réseau national composé de plusieurs équipes d'experts spécialisées, elle contribue à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières sur le territoire.

La Chambre d'agriculture de Vaucluse accompagne également les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi. Elle assure une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Alimentation, biodiversité, environnement, bien-être animal..., l'agriculture est au centre des attentes des concitoyens et des collectivités. Aussi, les équipes d'experts de la Chambre d'agriculture accompagnent les agriculteurs du territoire dans la gestion de plusieurs équilibres :

- Produire une alimentation de qualité tout en garantissant un coût abordable pour les consommateurs
- Réduire leurs usages de produits phytopharmaceutiques tout en conservant des rendements élevés
- S'adapter à la demande des consommateurs tout en continuant d'entretenir les paysages, les élevages...

L'ambition de la Chambre d'agriculture de Vaucluse s'appuie sur 3 axes :

- Accompagner l'agriculture dans ses transitions sociétale, climatique et économique

- Créer plus de valeurs dans le territoire (circuits courts, projets de territoires, économie circulaire, développement de l'agriculture biologique et autres démarches...)
- Faire dialoguer agriculture et société (ouverture des exploitations agricoles, partage des pratiques et solutions agricoles...)

#### La SCP :

Depuis plus de 60 ans, la SCP est au service et à l'écoute des territoires et de leurs acteurs pour leur proposer des solutions et des infrastructures adaptées au changement climatique dans le domaine de l'eau et des énergies renouvelables.

En tant que concessionnaire de la Région Sud, elle gère le patrimoine hydraulique régional exceptionnel du canal de Provence et mobilise principalement l'eau du Verdon pour l'acheminer et la distribuer sur l'ensemble du territoire provençal. Elle alimente en eau brute, partiellement ou en totalité, 2 millions d'habitants, soit 40 % de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1 700 entreprises, 165 communes, 6 000 exploitations agricoles et 2 000 poteaux et postes incendie. La SCP s'investit en région provençale pour sécuriser et économiser la ressource en eau, tout en assurant le service de l'eau pour tous les usages (industriels, ruraux et urbains).

Elle innove et déploie des solutions originales au niveau régional qu'elle peut ensuite transposer au niveau national et à l'international, où elle développe aussi ses activités. Partenaire actif d'un écosystème riche, la Société privilégie une approche collective pour répondre de manière efficiente aux nouveaux enjeux et faciliter les transitions. Elle multiplie aussi les synergies avec ses partenaires, afin d'inclure dans ses projets les hautes technologies, le digital et le développement des énergies renouvelables.



## CONVENTION DE PARTENARIAT



### CONTACTS PRESSE

**Camille COULANGE**

[camille.coulange@vaucluse.chambagri.fr](mailto:camille.coulange@vaucluse.chambagri.fr)

06 07 49 59 95

**Julien BONNOT**

[julien.bonnot@canal-de-provence.com](mailto:julien.bonnot@canal-de-provence.com)

06 38 43 17 02

[chambre-agriculture84.fr](http://chambre-agriculture84.fr) / [canaldeprouvence.com](http://canaldeprouvence.com)

[#agriculture84](https://twitter.com/agriculture84) / [#canaldeprouvence.com](https://twitter.com/canaldeprouvence)

